

## UNE ÉCOLE À GENÈVE AVANT L'ÉCOLE DE GENÈVE : SAUSSURE ET LE X<sup>E</sup> CONGRÈS DES ORIENTALISTES (1894)

**Dan Savatovsky**

Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

Laboratoire d'Histoire des théories linguistiques (UMR 7597)

### *Résumé*

La participation des saussuriens au congrès des orientalistes (Genève, 1894) constitue un coup de force, lié à une tentative de légitimation sans véritable lendemain. Saussure a certainement saisi l'occasion du congrès de Genève pour réaliser deux opérations conjointes : (i) faire reconnaître la place de la linguistique indo-européenne, en tant que telle, c'est-à-dire distincte des études indo-européennes à dominante littéraire, mythologique ou archéologique, dans le champ multiforme de l'orientalisme savant et la faire reconnaître comme une *linguistique générale*, c'est-à-dire distincte des études consacrées à telle langue ou telle branche particulière de la famille ; (ii) imposer la reconnaissance, au sein du dispositif disciplinaire de la linguistique, du groupe, de l'« école » en gestation constituée autour de lui – une école seule à même de défendre les intérêts des linguistes en général au sein d'un domaine pluridisciplinaire tel que l'orientalisme, en l'absence d'autres linguistes plus autorisés.

### *Mots-clés*

École de Genève, orientalisme, Saussure, transcription du sanskrit

### *Abstract*

When Saussure took part in the organization of the Tenth International Congress of Orientalists (Geneva, 1894), his goal was (i) to gain recognition for Indo-European Linguistics as an autonomous scholarly discipline in the field of academic Orientalism, distinct as such from literary, mythological and archeological Indo-European studies and – at the same time – as a *General Linguistics*, distinct from studies dedicated to specific languages or language families ; (ii) to gain recognition of his own group (or “school”) of linguists (the *Geneva School*), a school able to defend the interests of Linguistics within the multidisciplinary field of Orientalism.

### *Keywords*

Geneva School, orientalism, Saussure, transcript of the Sanskrit

Lors du X<sup>e</sup> congrès des orientalistes (Genève, 1894), où Saussure remplit – avec l’indianiste Paul Oltramare<sup>1</sup> – les tâches de secrétaire du comité d’organisation, Michel Bréal salue en lui « le fondateur d’une école genevoise de linguistique » : le propos est rapporté par Charles Bally en 1908<sup>2</sup>. À condition de souscrire à ce signe de reconnaissance en prenant Bréal au mot, on peut en effet défendre l’idée selon laquelle le congrès de 1894 coïncide avec une tentative de Saussure pour organiser autour de lui une mouvance, un groupe, une école peut-être. Tentative précoce, bien antérieure en tout cas aux dates retenues d’ordinaire et en particulier à celle de 1908, point de départ rétrospectivement fixé par Albert Sechehaye (1927, p. 216)<sup>3</sup> – moment de la parution des *Mélanges offerts à Ferdinand de Saussure* « par quelques-uns de ses anciens élèves et de ceux qui, sans l’avoir entendu directement, à Paris ou à Genève, ont subi l’influence de ses disciples » (*Mélanges...* 1928, « Avertissement »).

#### L’ÉCOLE GENEVOISE VS UNE ÉCOLE À GENÈVE

1894 ? Ce *terminus a quo* ne va pourtant pas de soi. Quand ils ne remontent pas à la publication des *Mélanges*, les historiographes n’assignent le plus souvent l’émergence d’une école saussurienne de linguistique, postée à Genève et reconnue

- 1 Les Manuscrits de Harvard attestent le grand cas que Saussure faisait de l’autorité de son collègue en matière d’études indiennes. Voir notamment l’esquisse du compte rendu de l’ouvrage d’Oltramare sur les religions de l’Inde, in H. Parret, « Les Manuscrits saussuriens de Harvard », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 47, 1993, p. 216 sq. Il ne semble pas cependant qu’Oltramare ait joué un rôle très actif dans l’organisation du congrès.
- 2 Lors de la remise solennelle de l’ouvrage, Bally s’adresse ainsi à Saussure : « Au Congrès des orientalistes, qui s’est tenu à Genève en 1894, et où vous avez fait une importante communication, M. Michel Bréal, au cours d’un banquet, a salué en vous le fondateur d’une école genevoise de linguistique. Je me souviens qu’alors votre modestie accueillit ces paroles avec un scepticisme souriant [...]. Genève est admirablement placée pour devenir un centre d’études linguistiques... » (Meillet et Bally 2006, p. 185). On notera le recours à la modalité future : [...] *pour devenir*. Le scepticisme est ici surtout celui de Bally lui-même, on le voit : s’il y a eu tentative pour constituer une école dès 1894, elle était prématurée à ses yeux, c’est le moins qu’on puisse dire.
- 3 Le texte est régulièrement cité, mais on oublie trop souvent de donner la suite du passage où Sechehaye assigne à l’année 1908 les premiers emplois de l’expression « école genevoise... » : « nous nous emparons d’un titre commode pour désigner un mouvement dont le savant que nous venons de nommer (F. de Saussure) a été l’initiateur et le maître et qui s’est manifesté au dehors particulièrement par les publications de deux de ses élèves genevois » (Sechehaye 1927, p. 216). Signe d’une hésitation, pour le moins, à vraiment faire allégeance au « maître » puisque les travaux de Bally et de Sechehaye doivent être considérés, si l’on en croit Sechehaye, comme ayant paru en *dehors* du *mouvement* strictement saussurien. Réserve à laquelle Godel fera plus tard écho : « Pour les linguistes saussuriens, les principes posés dans le *Cours de linguistique générale* ne sont pas des dogmes acceptés sans discussion ; ils sont, selon l’expression de Saussure lui-même, des *points de vue* sur le langage » (1961, p. 295). Et de souligner l’importance des apports ultérieurs de Frei qui, en ayant le premier – parmi d’autres mérites – tenté d’éclaircir les ambiguïtés terminologiques du *CLG* et rendu moins rigide l’opposition langue / parole, a donné une contribution décisive à la clarification des principes saussuriens (Godel 1961, p. 296). Voir Frei 1952.

comme telle, qu'avec et/ou après la publication du *Cours de linguistique générale*. Une école où l'on distingue le plus souvent deux « générations » successives, identifiées par les figures de leurs chefs de file : celle de Bally et de Sechehaye, qui ont subi l'influence directe de Saussure en suivant ses enseignements (première génération) ; celle des élèves de ces fondateurs, Frei et Godel (seconde génération).

Parmi les spécialistes du saussurisme qui préfèrent dater l'apparition de l'école antérieurement à 1916 ou à la mort de Saussure, mais remonter cependant jusqu'en 1894, il faut compter Rudolph Engler. À la suite de Sechehaye, Engler retient lui aussi la parution des *Mélanges* comme le moment à partir duquel elle existerait *expressis terminis* (1968, p. 158), c'est-à-dire en tant qu'« école de linguistique générale » (désignation empruntée à Frei, 1945-1949 [1947]) – distincte à cet égard de l'école de Paris, issue du Saussure comparatiste – ou bien en tant qu'« école saussurienne de Genève » (désignation empruntée à Godel, 1961). Mais c'est pour noter aussitôt que l'expression *saussurienne* n'est pas entièrement exacte si elle laisse entendre que le groupe ainsi formé n'aurait eu qu'un seul chef de file. « L'école de Genève ne tire pas son origine d'un seul homme, d'un seul livre, d'une seule théorie. Mieux vaut parler d'une convergence d'idées dans un contexte commun », du vivant même de Saussure. « L'histoire ultérieure le confirme » (Engler 1968, p. 158). Et de rappeler aussitôt que Bally et Sechehaye, désignés comme pères co-fondateurs, ont reçu l'essentiel de « leur formation en dehors de l'enseignement de Saussure, [que] leurs ouvrages les plus significatifs sont antérieurs à 1916, et que le *CLG* a été "réécrit" par eux » (Ibid.). C'est du reste Sechehaye qu'Engler tient pour le véritable architecte de l'école genevoise, telle que la vulgate en reconnaît ordinairement les contours, c'est-à-dire comme une école de linguistique *générale* : « Avant Saussure – et il serait très difficile d'éclaircir exactement ce qu'ont été ses apports – [Sechehaye] a énoncé publiquement les principes de la linguistique statique et évolutive, de la distinction du signe en idée et forme, de la différence entre l'étude du signe isolé et des signes combinés » (Engler 1968, p. 163), c'est-à-dire les traits principaux sous lesquels on identifie habituellement la linguistique générale dite saussurienne.

Si le seuil de 1908 ou – c'est selon – la période 1908-1916 ne peuvent donc être entièrement envisagés comme des points de départ, si l'unité même du groupe réputé constitué en 1908 est sujette à caution de l'aveu même de ses membres les plus autorisés, si l'importance du magistère purement scientifique de Saussure sur ce groupe doit elle-même être fortement nuancée, alors la formule de Bréal prend tout son relief. À supposer qu'elle ait été fidèlement rapportée par Bally, elle doit en tout cas retenir notre attention. À cette précision près, cependant : Bréal n'aurait pas salué l'existence de *l'école*, mais *d'une école* genevoise de linguistique : pour un comparatiste de sa génération, la linguistique est une et indivisible, qu'elle

soit postée à Leipzig, à Paris, à Genève ou ailleurs. La linguistique genevoise ne présenterait alors aucune véritable spécificité sur le plan théorique ou scientifique, aucune marque distinctive si ce n'est celle de regrouper des individualités dont l'homme de tête, formé à Leipzig, mûri à Paris, aurait en fin de compte essaimé à Genève à travers ses enseignements de grammaire comparée. *L'école genevoise*, c'eût été autre chose : sur le modèle de *l'école de Leipzig* (on ne parle pas encore – du moins pas dans ces termes – de *l'école de Paris*<sup>4</sup>), il eût fallu parler de *l'école de Genève*.

La question reste alors entière : pourquoi un événement comme le congrès des orientalistes a-t-il pu ainsi fournir en 1894 l'occasion de reconnaître l'existence d'une école genevoise de linguistique et quel sens convient-il dans ce cas d'accorder à une telle reconnaissance ? Un bref retour en arrière est ici nécessaire pour comprendre le rôle joué par l'orientalisme et ses congrès successifs dans l'organisation disciplinaire de la linguistique et la place de la linguistique au sein de l'orientalisme institué.

#### L'ORGANISATION EN SECTIONS DU CONGRÈS DES ORIENTALISTES

Les choix taxinomiques qui président à l'organisation en sections disciplinaires des sessions successives du congrès des orientalistes signalent un domaine aux frontières internes ou externes constamment redessinées. De façon générale, l'époque était à la réflexion sur la classification des sciences. Réflexion héritée de la pensée encyclopédique du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui avait reçu du positivisme une impulsion décisive et qui se poursuivra au bas mot jusqu'à la Grande Guerre. Le congrès de Genève revêt à cet égard un intérêt particulier, en raison du rôle joué par le philosophe des sciences Adrien Naville et l'égyptologue Édouard Naville, d'une part, par Saussure, d'autre part, dans son organisation.

Malgré les nombreux réaménagements qu'avaient subis, d'un congrès à l'autre, le nombre, la dénomination et la classification des sections, l'organisation disciplinaire de l'orientalisme savant obéit à certaines constantes : (i) une division d'ensemble entre sections consacrées à des objets et sections consacrées à des savoirs, comme on le voit dès 1874 à Londres, mais sans que la dénomination de ces savoirs demeure toujours identique d'une session à l'autre ; (ii) parmi les sections consacrées à des objets, une séparation entre des langues ou des familles de langues, d'une part, et des *aires culturelles*, d'autre part.

La première division recouvre en grande partie la dichotomie, familière à l'époque, elle aussi, entre science et science auxiliaire. L'épigraphie, l'ethnographie, la géographie ou l'anthropologie ne sont pas des disciplines subsidiaires par elles-mêmes, mais elles le deviennent dans le champ des études orientales à partir

4 Voir Savatovsky 2003-2004.

du moment où elles sont mises au service des savoirs centraux du domaine, de la linguistique (ou de la philologie) au premier chef.

Saussure est attentif à ces questions de taxinomie ; il rendra hommage plus tard à Sechehaye pour avoir tenté de dégager, dans *Programme...* (1908), des principes de classification des sous-domaines de la linguistique. Mais dès avant l'époque du congrès de 1894, on trouve plusieurs notes manuscrites consacrées à la question, qui recoupaient bien sûr pour lui celle de la typologie des langues. À travers le rappel de la figure de Pictet dans la première conférence qu'il donne à Genève, en novembre 1891, Saussure souligne ainsi l'importance qu'a prise la linguistique pour l'ethnographie (Saussure 2002, p. 143-144).

Ces questions de classification sont d'emblée abordées par Naville, le président du congrès. Après avoir lui aussi évoqué de façon rituelle, dans son discours d'ouverture, la figure tutélaire de Pictet, Naville en vient aux raisons qui ont conduit le comité d'organisation à diviser le congrès en huit sections : *Inde ; Linguistique et langues aryennes ; Langues sémitiques ; Langues musulmanes ; Égypte et langues africaines ; Extrême-Orient ; Grèce et Orient ; Géographie et ethnographie orientales*. En réalité, entre le moment de l'appel à participation et la tenue du congrès, ce dispositif avait subi deux aménagements successifs. Le premier est dû à Saussure<sup>5</sup> : la première section est doublée in extremis<sup>6</sup> d'une section I<sup>bis</sup> intitulée « Linguistique et langues aryennes », avec Ascoli pour président, Bréal et Schmidt pour vice-présidents, Duvau et Wackenagel pour secrétaires. La formule mérite d'être notée : c'est la toute première fois que le terme de *linguistique* est employé pour désigner un champ d'étude autonome au sein de l'orientalisme institué.

Par ailleurs, une des sections traditionnelles est rebaptisée à l'occasion : *Grèce-Orient* et une sous-section est créée : elle est intitulée *Philologie*. La première de

- 5 Une lettre du 13 novembre 1893, adressée par Saussure à W. Streitberg pour lui demander de faire partie du comité d'organisation, laisse à cet égard peu de doute : « Je ne puis malheureusement vous donner encore des détails très précis sur la division des sections dans ce Congrès. Le Comité s'est occupé, dans sa dernière séance, de cette classification, mais a penché en général en faveur d'une réduction (au moins provisoire) du nombre des sections, comparativement aux Congrès précédents. Il n'a établi qu'une seule section indo-européenne, sous le nom de "Arianisme et Inde". Il sera évidemment loisible aux membres de cette section de se scinder si le besoin s'en fait sentir, et s'ils sont en nombre suffisant pour constituer deux groupes, mais la séparation n'est pas prévue par le plan même du Congrès. Je dois dire que, personnellement, je pense que ce fractionnement s'imposera presque nécessairement, déjà par ce fait qu'un bon nombre des membres du Comité général ne sont pas des indianistes, mais des linguistes occupés très indirectement des langues de l'Inde ou de l'Orient en général » (in Villani 1990, p. 16-17).
- 6 La décision de créer cette section sous ce nom est prise au tout dernier moment, si l'on se fie à ces passages de deux lettres adressées par Ascoli à De Gubernatis en août 1894 : « De Saussure m'annonce la constitution probable – mais ce n'est pas certain – d'une section de linguistique » (13 août 1894) ; « d'après un courrier de Naville [...], je suis nommé président de la section *Langues aryennes et linguistique* » (30 août 1894). Lettres conservées à la Biblioteca Nazionale Centrale de Florence et éditées par M. P. Marchese (2006, p. 1074-1075).

ces catégories signale une redéfinition de l'empan aréal concerné : les langues orientales ont « changé de caractère : il n'y a plus aujourd'hui cette scission complète entre l'orient et l'occident » (*Actes...*, I, p. 66)<sup>7</sup> ; la « direction actuelle de l'orientalisme est la recherche de ce qui rattache les peuples entre eux, de ce qu'ils ont en commun dans tout ce qui tient à leur civilisation » (*Actes...*, I, p. 71). Le congrès de 1891 comprenait déjà une section *Grèce archaïque et Orient*. Mais c'est désormais l'hellénisme tout entier qui est concerné. En soulignant ainsi l'importance d'avoir à étudier le grec et la Grèce dans leur ensemble – y compris les périodes classique et hellénistique – dans leurs rapports avec les langues orientales et avec l'Orient (voir *Actes...*, I, p. 130), Naville formule le vœu que la nouvelle section soit maintenue dans les congrès futurs (*Actes...*, I, p. 70).

La création d'une sous-section *Philologie* répond à une visée du même type. Il est désormais possible d'imaginer les conditions d'une philologie orientale, comme domaine autonome de l'orientalisme académique, sur le modèle et selon les méthodes de la philologie classique. L'édition critique des textes orientaux est donc aussi, plus que jamais, au programme du congrès. Naville déplore à ce propos l'absence à Genève d'ateliers de typographie à même de réaliser ce travail d'édition, sauf pour le chinois et l'hébreu. Cette lacune technique recouvre aussi une difficulté scientifique : l'harmonisation des systèmes de translittération. Cette difficulté suscite parmi les congressistes un débat auquel Saussure prend part, comme nous le verrons.

On peut légitimement s'interroger sur la place accordée à la Grèce dans un congrès de ce type. Dans l'esprit des promoteurs du congrès et dans celui de Naville en particulier, il s'agit de s'inscrire en faux contre la position d'un Müller qui défendait le caractère absolument autochtone de la civilisation grecque. L'orientalisme académique s'inscrit ainsi en faux contre l'hellénisme dominant, encore lié aux humanités classiques, qui tire le grec et la Grèce vers le latin et les langues qui lui sont typologiquement apparentées. Mais – signe d'une certaine tension – il apparaît en même temps, à certains égards, comme une tentative pour imposer les points de vue de la géographie de ce que nous nommons les *aires culturelles* contre l'histoire et les classifications strictement linguistiques, propres à la grammaire comparée.

7 L'étude des échanges Orient-Occident est à l'ordre du jour. Ainsi Sylvain Lévi, alors au tout début de sa carrière, et qui exercera une sorte de magistère parmi les indianistes français pendant le premier tiers du xx<sup>e</sup> siècle, vient de soutenir sa thèse latine sur la question suivante : *Quid de Graecis veterum Indorum monumenta tradiderint* (1890).

LA LINGUISTIQUE AU CONGRÈS DE 1894 :  
L'ÉCOLE DE GENÈVE AVANT L'ÉCOLE DE GENÈVE

Des linguistes participent au congrès de Genève, comme aux précédents congrès des orientalistes, mais en plus grand nombre – moins nombreux cependant que Saussure ne l'avait espéré. Peut-on affirmer pour autant que la linguistique y figure en tant que telle ? Les figures dominantes de l'école néo-grammairienne s'étaient jusqu'alors abstenues de paraître. Sauf au congrès de Berlin – mais ils y étaient puissance invitante en quelque sorte –, les néo-grammairiens ne se sont, semble-t-il, jamais considérés comme des « orientalistes »<sup>8</sup>. À certains égards, Saussure – étant le seul à les y représenter – peut être tenu pour une exception.

Dans un tel contexte, dans quelle mesure peut-on donc affirmer – à l'instar de Bréal – que le congrès de Genève coïncide avec la tentative de faire naître une école genevoise de linguistique, une école de Genève avant la lettre, en quelque sorte ?

Si cette affirmation présente quelque consistance, c'est à condition de décrire la configuration du groupe saussurien de cette époque comme une suite de cercles concentriques.

La réunion de 1894 apparaît d'abord, en première ligne, comme une tentative pour reconstituer à Genève la *Schulbildung* déjà constituée à l'École Pratique des Hautes Études (dorénavant : EPHE), à la fin des années 1880, ou plutôt pour prolonger son existence. En témoigne la participation au congrès de trois jeunes linguistes de la même génération, tous trois formés dans le cadre des conférences parisiennes : le celtiste Duvau, le romaniste Grammont et l'arménisant Meillet. L'absence de visibilité institutionnelle et le très jeune âge de ce premier noyau (aucun des trois n'a encore dépassé la trentaine) laissent imaginer que, s'ils ont pu faire le voyage de Genève, c'est à l'invitation expresse de Saussure qui a su imposer leur présence aux autres membres du comité d'organisation. Parmi ces trois fidèles, Meillet et Duvau peuvent être considérés comme de véritables héritiers : c'est Duvau qui succède à Saussure en 1891 dans sa conférence de Paris et Meillet se voit confier la même année une seconde conférence de grammaire comparée, créée pour l'occasion. Mais aucun des trois n'est « orientaliste » à proprement parler, pas même Meillet, sauf à donner une valeur très extensive à ce terme. On peut considérer à cet égard que la participation au congrès de ces jeunes

8 Parmi les rares exceptions, Hübschmann s'était inscrit au congrès de Londres en 1892. Mais aucun des néo-grammairiens ne figurera à celui de Hambourg (1902). Plus tardivement, cependant, Delbrück participera au congrès d'Athènes (1912), seul linguiste de renom – avec Gubernatis et Otto Franke – dans la section *Linguistique. Langues indo-européennes*. Le néo-helléniste Pernot se rendra lui aussi à Athènes, ainsi que La Vallée Poussin et Clédât, mais sans présenter de communication.

linguistes participe d'une sorte de tentative pour « noyauter » la section linguistique du congrès.

Autour de ce premier cercle s'en dessine un second, formé lui aussi d'anciens élèves de l'EPHE, mais dont les objets de recherche et la position institutionnelle les rattachent moins directement au saussurisme en voie de constitution. Le Belge La Vallée Poussin, spécialiste du bouddhisme, également élève de Sylvain Lévi et de Victor Henry – il deviendra professeur à Liège puis à Gand – et le Suisse De Blonay, futur privat-docent (en 1911), puis professeur (en 1916) à Neuchâtel. Il s'agit de deux indianistes, sans conteste – à cet égard, leur participation au congrès se justifie sans doute davantage que celle de Duvau, Grammont et Meillet – mais ce sont aussi d'authentiques linguistes : ils ont tous deux également suivi la conférence de Saussure à l'EPHE en 1890 et 1891.

Dernier cercle, enfin, auquel appartiennent certains des pairs de Saussure, qui sont de la même génération que lui et dont la participation au congrès n'a sans doute pas exigé son entregent, mais que les éditeurs des *Mélanges* de 1908 associeront plus tard, pour certains d'entre eux du moins, au groupe des saussuriens. Il s'agit du sanscritiste Wackernagel, auteur d'une *Altindische Grammatik*, successeur de Nietzsche à la chaire de philologie grecque de l'université de Bâle en 1879, qui a laissé son nom à une loi phonétique. Ou encore de Victor Henry, dont la venue au congrès avait été annoncée, et qui ne s'y rendra pas *in fine*.

À considérer cette brève liste, la première école de Genève porterait donc un nom usurpé si l'on considère qu'aucun de ses membres n'a étudié ou n'exerce à Genève, mais à Paris pour la plupart<sup>9</sup>. Genève apparaît davantage à cet égard, dans l'esprit de Saussure, comme le nœud d'un réseau que comme un point d'ancrage – ou plutôt comme la tête de pont d'une cohorte principalement française. Le seul linguiste genevois présent au congrès<sup>10</sup> et qu'on puisse rattacher au groupe est Bally. Mais Bally n'avait pas encore suivi en 1894 le cours d'*Histoire et comparaison des langues indo-européennes* dispensé par Saussure (ses premiers cahiers datent de 1897) – et comme on sait, il ne suivra jamais le cours de *Linguistique générale*. Si c'est bien à Genève qu'il avait commencé ses études, c'était avant que Saussure n'y soit nommé et c'est à Berlin qu'il les avait poursuivies de 1886 à 1889.

9 Voir Puech 2000.

10 Dans sa lettre du 3 juillet 1894, Saussure encourage Bally à participer au congrès : « Je n'ai pas assez insisté pour que vous ne manquiez pas de profiter du Congrès des Orientalistes qui aura lieu en septembre ; je crois réellement que vous y ferez des connaissances intéressantes qui en valent la peine [...]. Je suis persuadé que vous trouverez dans ce Congrès un stimulant des plus précieux pour la suite ; je regretterais vivement que vous eussiez manqué cette occasion de prendre contact avec le monde des orientalistes et des linguistes ; nous avons si peu d'occasions à Genève de nous trouver "dans le courant" pour ces sciences que nous ne devons pas négliger de nous revivifier un peu quand la chance s'en présente » (in « Correspondance Bally-Saussure », publiée par C. Forel, *Cahiers Ferdinand de Saussure* 48, 1994, p. 92).



Sur quelles bases peut se fonder alors une telle école de Genève ? Quelle en pourrait être la spécificité ? Deux aspects doivent être pris en compte. Le premier est d'ordre institutionnel : il a trait aux carrières ; le second est d'ordre scientifique : il a trait à la manière d'envisager les fondements et l'enseignement de la grammaire comparée.

(i) Paris vs Genève : les écoles spéciales vs l'université. Pour les saussuriens français, l'EPHE est bien plus une base de repli qu'une position avancée. L'accès aux postes universitaires n'est possible en France que si l'on souscrit en même temps aux exigences de la formation des professeurs en vue de la licence et de l'agrégation. Genève, terre de mission pour un linguiste en 1894, offre beaucoup plus de liberté. La possibilité qui leur est offerte de s'exprimer devant le congrès des orientalistes correspond chez ces jeunes linguistes à une tentative – la toute première – pour faire connaître leurs travaux au-delà des cercles parisiens et pour faire reconnaître l'approche scientifique propre à une génération – la leur – dont l'accès aux chaires est bloqué en France. Or le développement de cette stratégie de carrière est clairement impulsé par Saussure. C'est en ce premier sens qu'on peut ici parler d'école de Genève.

(ii) Les objets de recherche et d'enseignement. Le cours de gotique des débuts parisiens de Saussure s'était très vite et très largement étendu à d'autres langues. C'est en indo-européaniste généraliste que Saussure avait su attirer, dans les dernières années de sa conférence parisienne, des étudiants venus de toute l'Europe dont la suite a montré que, comme indianistes (De Blonay, La Vallée Poussin), leur spécialisation d'orientalistes était fondée sur de solides connaissances en grammaire comparée. Car la première école de Genève est une école de comparatistes, mais à la mode saussurienne. Leurs principes théoriques communs, tous ces jeunes linguistes les tiennent pour l'essentiel de Saussure. Ces principes relèvent bien du paradigme néo-grammairien, tel que Saussure – recruté à l'EPHE sur la réputation de son mémoire de 1879 – l'avait diffusé mais auquel il avait donné une coloration théorique particulière. De l'aveu même des successeurs de Saussure à Paris, depuis Meillet jusqu'à Benveniste, il s'agissait là du « début d'un véritable enseignement de la grammaire comparée en France » (Benveniste 1964, p. 22). « Au lieu d'assembler les correspondances entre des formes prises indistinctement à toutes les langues de la famille, Saussure [...] ne confronte les dialectes que pour dégager les caractères propres à une langue déterminée, le gotique » (Ibid., p. 29). Il restaure donc à maints égards l'individualité des langues étudiées au lieu de les morceler en correspondances de détail en mettant ses auditeurs en garde contre « le danger que cache la ressemblance des dialectes germaniques, soit entre eux, soit avec l'allemand moderne » (École pratique..., 1881-82, p. 194). C'est dans le cadre de ce comparatisme-là qu'il convient de

situer, d'une part, la communication de Saussure au congrès – elle est consacrée au lituanien – et, d'autre part, le conflit que suscitent ses propositions de réforme au sein de la commission de transcription – symptôme d'une tentative plus hardie : imposer les thèses sur le vocalisme en indoeuropéen, telles qu'il les avait pour la première fois formulées dans le *Mémoire* de 1879 (voir Joseph 2012, p. 399 sq).

#### LA TRANSCRIPTION DU SANSKRIT<sup>11</sup>

Une sous-commission pluridisciplinaire est chargée dans le cadre du congrès de normaliser la transcription des alphabets. Saussure en fait partie, mais dès le début de ses travaux, il est conduit à démissionner<sup>12</sup> en raison d'un désaccord scientifique avec les autres membres. Un désaccord minimisé par Émile Sénart, le rapporteur : « la commission prend pour base le rapport rédigé par le comité nommé par la Royal Asiatic Society et par la Bengal Asiatic Society. Elle ne prétend pas être arrivée à un système parfaitement scientifique. En ce qui concerne la transcription du sanscrit, les divergences d'opinion ont été beaucoup moins considérables et il ne s'est produit des difficultés que pour un très petit nombre de lettres »<sup>13</sup>. Cette minimisation des difficultés rencontrées – elles ne portent en apparence, c'est exact, que sur deux caractères – cache en réalité une divergence de fond. Pour la majorité des membres de la commission<sup>14</sup>, celle-ci « n'avait pas à élaborer un alphabet théorique, capable de donner complète satisfaction aux exigences de la linguistique, tâche ardue et à vrai dire irréalisable » (*Rapport*, p. 9). Et Sénart de plaider pour le caractère essentiellement pratique de l'uniformisation des alphabets en faisant valoir que les signes que Saussure propose d'introduire sont insuffisamment familiers aux spécialistes.

Saussure récuse cette conclusion et défend clairement, à l'occasion de ce débat, la spécificité d'une approche linguistique autonome au sein de l'orientalisme :

- 11 De façon générale, 1894 est une date importante dans l'évolution de la pensée de Saussure. C'est notamment l'année de la fameuse lettre à Meillet et celle du « cahier Whitney », deux textes manuscrits considérés comme décisifs dans l'émergence du Saussure linguiste généraliste (Saussure, 1964 [1894]). Voir la présentation du cahier Whitney par D. Gambarara : Gambarara 2007.
- 12 Ou à faire mine de vouloir démissionner, d'après la lecture que propose R. Amacker d'un feuillet figurant dans les papiers Saussure conservés à la BGE (Archives Saussure, 369/11). Voir Amacker, 2006, p. 176-178.
- 13 « Rapport de la sous-commission pour la transcription des alphabets sanscrit et pacrit », in *Actes...* 1897, p. 9-13.
- 14 Composée de Barbier de Ménard, G. Bühler, J. Burgess, J. De Goeje, H. Thomson Lyon, G. T. Plunkett, É. Sénart, A. Socin et E. Windisch. Ce dernier, un sanskritiste de Leipzig, avait fait partie du jury de soutenance de Saussure pour son mémoire de 1879. Son rapport, très élogieux, a été publié par P. Villani, ainsi que celui de Curtius, parmi d'autres documents saussuriens conservés à Leipzig (*Cahiers Ferdinand de Saussure* 44, 1990, p. 11).

Il est désirable, dans l'intérêt de la linguistique indo-européenne et hors toute conception personnelle de la question, que la notation ṛ et ḷ prévale contre la notation ṛ̣ ḷ̣, parce que dans l'analyse de toute langue indo-européenne, sans en excepter le sanscrit, les voyelles ṛ̣ et ḷ̣ tiennent une place égale à tous égards à celle des voyelles ṛ et ḷ ; que par conséquent, si l'on adopte ṛ ḷ, on force les linguistes à écrire ṛ̣ ḷ̣, que par conséquent il s'établit une confusion – pour ṛ̣ avec certaines notations de l'anuvâra – pour ḷ̣, avec la consonne cérébrale ṛ̣. (*Rapport...*, p. 10)

En mettant en avant des critères de clarté et de rigueur dans la normalisation des translittérations « orientales » et en défendant ainsi « l'intérêt de la linguistique indo-européenne », Saussure dramatise sans doute quelque peu l'enjeu du débat. Cette volonté de dramatisation, accentuée par sa démission<sup>15</sup>, est sans doute aussi une manière de prendre date en faisant valoir le point de vue des linguistes indo-européanistes au sein du congrès. Faire reconnaître la marque de fabrique d'une école de linguistique est sans doute à ce prix. Mais le désaccord touche aussi à des problèmes théoriques importants sous deux aspects.

D'une part, il en va du statut de l'écriture en général. Dans ses cours de 1907 et 1908, à propos du rôle joué par l'écriture alphabétique dans l'émergence de la pensée linguistique, Saussure soulignera à plusieurs reprises l'importance de la qualité des transcriptions du grec archaïque (1996 [1907], p. 7) et *a contrario* les distorsions qu'introduisent les orthographes<sup>16</sup>. L'enjeu représenté par l'écriture va au-delà du choix d'un système de translittération : la réflexion sur l'écrit est consubstantielle à la réflexion sur la langue : « [le langage] c'est une institution humaine, mais de telle nature que toutes les autres institutions humaines, sauf celle de l'écriture, sont destinées à <ne peuvent que> nous tromper complètement sur son véritable essence (...). « Le langage est une institution sans analogue (si l'on y joint l'écriture) », etc. (Cahier Whitney, cité par Gambarara 2007, p. 257).

On peut noter d'autre part que l'erreur dénoncée par Saussure<sup>17</sup> est du type de celles qu'il avait déjà rectifiées dans le *Mémoire* et sur laquelle il reviendra à plusieurs reprises dans ses cours de linguistique générale. Elles consistent à la fois à ne pas tenir compte des spécificités de la linguistique indo-européenne au sein des études « orientales » et à se méprendre sur le statut de la linguistique sanscrite

15 Pour un résumé des péripéties qui ont (ou auraient) conduit Saussure à démissionner, voir Amacker 2006 (*passim*) et Joseph 2012, p. 403-406.

16 Voir Bergounioux 2012, p. 53.

17 R. Amacker croit ici « entendre un écho familial dans une remarque (du rapport) concernant la transcription de l'anunāsikā (réalisation d'une consonne nasale sous la forme d'une simple résonance nasale dans certaines conditions phonotactiques) ; cette particularité était souvent notée par un tilde superposé à la voyelle précédente, mais la commission a décidé de retenir un *m* surmonté d'un diacritique spécial, ce qui “se recommande [...] par l'avantage qu'il possède de refléter à l'égal de tous les autres signes par un caractère alphabétique complet la valeur phonique dont il est l'exposant” (p. 12-13) : ces derniers mots, notamment “exposant”, ont un parfum linguistique que rien ne laissait attendre jusque là sous la plume académique de M. Sénart, et que je suis tenté, pour ma part, de mettre au compte d'une intervention de Saussure, couronnée de succès en cette occasion » (Amacker 2006, p. 176).

au sein des études indo-européennes. Ainsi, en 1908, à propos des conceptions fautives de ses prédécesseurs quant au vocalisme indo-européen, Saussure soulignera « l'importance exagérée, (le) rôle <directement> erroné qu'on attribuait au sanscrit » dans le premier comparatisme : « l'habitude de partir toujours du sanscrit a obscurci pendant de longues années d'importantes questions : notamment celle du vocalisme parce qu'on a pris le sanscrit pour base, comme équivalent de l'indo-européen » – ce qui a conduit par exemple à poser « la prévalence de l'alphabète, de Bopp à Curtius, qui fait de *a* “la voyelle la plus parfaite” » (Saussure, 1997 [1908], p. 79 et 81-82).

Comme le remarque Bergounioux, cette double méprise « a interdit au premier comparatisme d'élucider la question des voyelles en proto-indoeuropéen dès lors que le sanskrit, qui servait de repère, en avait largement modifié les réalisations au profit du *a*, donnant aux alternances vocaliques l'apparence d'“affaiblissements” et non leur véritable statut de formes antécédentes (apophonie ou *Ablaut*) » (Bergounioux 2012, p. 58). Ce qui revient à une « confusion entre la représentation de la langue obtenue par l'écriture et de la langue elle-même [qui], “comme l'image de l'objet <n'est pas substituable à l'objet qu'on étudie>” » (Saussure 1997 [1908], p. 82-83).

Il s'agit donc pour Saussure de poser l'existence d'une phonologie autonome par rapport aux systèmes de transcription, ce qui n'est possible que si l'on retient un mode de transcription entièrement dépourvu d'ambiguïtés. Tout le travail mené par Saussure de 1881 à 1897<sup>18</sup>, vise à définir les principes d'une phonologie par « différence avec la représentation des graphies » (Bergounioux, *op. cit.*, p. 58). Et c'est cet affranchissement par rapport à l'écriture, permis par le développement de la phonétique, qui est identifié par Saussure comme l'un des principaux apports des néo-grammairiens, par opposition à Curtius, Scherer ou Schmidt. Un apport qu'il revendique pleinement pour son compte dans le contexte du congrès de 1894.

## CONCLUSION

La participation des saussuriens au congrès des orientalistes constitue sans nul doute « un coup », voire un coup de force, lié à une tentative de légitimation. Mais une tentative sans véritable lendemain. Faute de rencontres périodiques du même type organisées par des linguistes, Saussure a certainement saisi l'occasion du congrès de Genève pour réaliser deux opérations conjointes : (i) faire admettre la place de la linguistique indo-européenne, en tant que telle, c'est-à-dire distincte des études indo-européennes à dominante littéraire, mythologique ou archéologique<sup>19</sup>, dans

18 Voir *Phonétique et Théorie des sonantes* (manuscrits de Harvard) in Marchese, 1995. Cf. Laks et Bergounioux (2003).

19 À certains égards, la position holiste de l'orientalisme (qui contrevient aux pratiques traditionnelles de la grammaire comparée) convient à Saussure : son intérêt pour des textes

le champ multiforme de l'orientalisme savant et la faire admettre comme une *linguistique générale*, c'est-à-dire distincte des études consacrées à telle langue ou telle branche particulière de la famille<sup>20</sup> ; (ii) imposer la reconnaissance, au sein du dispositif disciplinaire de la linguistique, du groupe, de l'« école » en gestation constituée autour de lui – une école seule à même de défendre les intérêts des linguistes en général au sein d'un domaine pluridisciplinaire tel que l'orientalisme, en l'absence d'autres linguistes plus autorisés.

La première opération a été, d'un certain point de vue, couronnée de succès si l'on considère que dans les sessions ultérieures du congrès, depuis celle de Paris (1897) jusqu'à celle d'Athènes (1912), la section autonome de linguistique, introduite à Genève à l'instigation de Saussure sous le nom de « linguistique et langues aryennes », est reconduite sous divers intitulés : « linguistique générale indo-européenne » (Rome, 1899) ; « Linguistik. Allgemeines indogermanisches Gebiet » (Hambourg, 1902) ; « Linguistique, langues indo-européennes » (Copenhague, 1908), etc. La mise en avant d'une prééminence des études indo-européennes dans le champ de l'orientalisme, le fait même qu'on puisse les considérer comme une sorte d'organon dans celui de la linguistique générale, rien de tout cela n'allait de soi. Mais, paradoxe apparent, Saussure et ses élèves parisiens les plus proches cessent vite de participer aux sessions suivantes<sup>21</sup> : le coup

(Ulfilas, Légendes germaniques, etc.), pour la mythologie et la critique des textes le montre. Mais à condition que l'étude grammaticale des textes prévale sur l'interprétation littéraire.

- 20 C'est cette spécificité que Saussure fait valoir quand il invite Meillet au congrès de Genève : « Vous aurez reçu ces jours-ci la circulaire d'invitation au X<sup>e</sup> Congrès des Orientalistes, et je n'ai pas besoin de vous dire que je me berce fermement de l'espoir de vous y voir. Ce serait trop dommage véritablement qu'aucun de nos amis de Paris manquât à cette fête, et certainement sans faire intervenir mon souhait personnel, je crois que chacun aura là une occasion très facile, très naturelle, beaucoup plus facilement retrouvable par la suite, de faire connaissance avec tous les hommes importants d'une spécialité. Celle des langues indo-européennes sera très fortement représentée comparativement aux Congrès précédents ; mais vous avez du reste un double titre à prendre part au Congrès, à la fois comme arménisant, donc comme Orientaliste proprement dit, et comme simple « linguiste comparatif », ce qui est mon pauvre titre à figurer je ne sais trop pourquoi dans le Comité d'Organisation, sans que j'aie jamais fait de l'orientalisme. Comme du reste nous avons surtout des linguistes dans le Comité général suisse que nous avons pu constituer, il est à prévoir que nous aurons des assises d'indogermanisme. Je doute peu que Brugmann, etc. soient présents » (in Saussure 1964 [1894], p. 94). Et c'est bien ainsi que Meillet le conçoit à travers sa réponse : « J'irai à Genève en septembre prochain. La réunion d'une telle section indo-européenne et le désir bien naturel de faire connaissance avec une part notable des représentants les plus éminents d'une science où je m'essaie moi-même m'y attireront [...] » (Lettre de Meillet à Saussure, janvier-février 1894, Genève, BGE, Archives Saussure, 366, f<sup>o</sup> 130-131).
- 21 Saussure, Duvau et Meillet (mais pas Grammont) figurent bien dans la liste des membres du congrès (section *Langues et archéologie des pays ariens*), qui se tient trois ans plus tard à Paris (*Actes du XI<sup>e</sup> Congrès des orientalistes*, Paris, 1897, vol. 1, Paris, 1899) – mais ils n'y présentent aucune communication à la différence des indianistes du groupe, comme De Blonay et De La Vallée Poussin. Participeront également au Congrès de Paris F. Lacoste, V. Henry, P. Regnaud, les frères Reinach, J. Oppert, J. Vinson et M. Bréal, l'abbé Rousselot, ainsi que De Gubernatis, Wackernagel et Schmidt. Mais au-delà de 1897, ils cessent entièrement d'apparaître sur les listes.

tenté lors congrès de 1894 se révèle un hapax sous cet aspect, probablement parce qu'il s'est agi *in fine* d'un échec.

Quant à la visibilité d'une école de Genève au sein de la linguistique instituée, sans doute les conditions n'en étaient-elles pas encore réunies. À l'écart en même temps de l'école allemande et d'une école proprement française organisée autour de la Société de linguistique de Paris, marginalisé à maints égards parmi les orientalistes eux-mêmes – comme le montre l'épisode de la commission de transcription – Saussure a sans nul échoué à constituer un groupe reconnu comme tel parmi les comparatistes. Et ce ne sera qu'après sa mort qu'on pourra véritablement parler d'une école de Genève. S'agit-il pour autant d'une école saussurienne ? Rien n'est moins sûr...

#### BIBLIOGRAPHIE

- Actes du 10<sup>e</sup> Congrès international des orientalistes. Session de Genève – 1894. Première partie : comptes rendus des séances*, 1897. E. J. Brill, Leyde.
- Amacker, René, 2006. « Saussure et la transcription officielle du sanscrit (1894) », *Cahiers Ferdinand de Saussure* [Notule III] 59, 175-178.
- Bally, Charles, 1908. Allocution en hommage à Ferdinand de Saussure, prononcée à l'occasion de la remise des *Mélanges...*, *Le Journal de Genève*, 19 juillet 1908.
- Benveniste, Émile, 1964. « Ferdinand de Saussure à l'École Pratique des Hautes Études », *École Pratique des Hautes Études IV<sup>e</sup> section – Sciences historiques et philologiques. Annuaire 1964-1965*, 21-34.
- Bergounioux, Gabriel, Laks, Bernard, 2003. « Portrait de Saussure en phonologue contemporain », *Saussure, Cahiers de L'Herne*, 166-177.
- 2012. « Saussure et l'histoire de la linguistique : l'apport des sources manuscrites », *Langages* 185, 51-65.
- Blanckaert, Claude, 2006. « La discipline en perspective. Le système des sciences à l'heure du spécialisme (xix<sup>e</sup>–xx<sup>e</sup> siècle) », in J. Boutier, J.-C. Passeron et J. Revel (éds), *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Paris, Éditions de l'EHESS, 117-148.
- École Pratique des Hautes Études. *Section des sciences historiques et philologiques. Rapports sommaires sur les conférences de l'École Pratique des Hautes Études et programme des conférences pour l'exercice... [1868-1889. 1891-]*, Paris, Imprimerie nationale, 1869-90. 1893-.
- Engler, Rudolph, 1968. « Saussure e la scuola di Geneva », *I Problemi di Ulisse* 9, 158-164.
- Frei, Henri, 1945-1949 « La Linguistique saussurienne à Genève depuis 1939 », *Acta linguistica* 5, 1945-1949 [1947], 54-56.
- 2007. « Langue, parole et différenciation », *Journal de psychologie normale et pathologique* 45, 1952, 137-157.
- Gambarara, Daniele, « Présentation de F. de Saussure, Ms. Fr. 3951/10 », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 60, 237-280.
- Godel, Robert, 1961. « L'École saussurienne de Genève », in C. Mohrmann *et alii* (eds) *Trends in European and American Linguistics, 1930-1960*, Utrecht-Antwerp, Spectrum pub, 294-299.
- Godel, Robert (éds), 1969. *A Geneva School Reader in Linguistics*, Bloomington, Indiana University, 1-25.
- Mélanges de linguistique offerts à Ferdinand de Saussure*, 1908. Paris, H. Champion.
- Joseph, John, 2012. *Saussure*, Oxford University Press.

- Marchese, Maria Pia, 1995. *F. de Saussure, Phonétique, Il manoscritto di Harvard Houghton Library bMS Fr 266(8)*, Padova, Unipress.
- 2006. « Il X Congresso Internazionale degli Orientalisti : testimonianze di Ascoli e Saussure », in R. Bombi *et al.* (éds), *Studi linguistici in onore di Roberto Gusmani*, Alessandria, Ed. dell'Orso, II, 1071-1079.
- Meillet, Antoine, Bally, Charles, 2006. « Allocutions prononcées le 14 juillet 1908 à l'occasion de la remise à Ferdinand de Saussure des *Mélanges de linguistique* » (pub. par R. Amacker), *Cahiers Ferdinand de Saussure* 59, 179-185.
- Puech, Christian, 2000. « Saussure : réception et héritage. L'héritage linguistique saussurien : Paris contre Genève », *Modèles linguistiques*, t. XXI, fasc. 1, 79-93.
- Rabault-Feuerhahn, Pascale, 2010. « Les grandes assises de l'orientalisme. La question interculturelle dans les congrès internationaux des orientalistes (1873-1912) », *Revue germanique internationale* 11-12 (« La fabrique internationale de la science. Les congrès scientifiques de 1865 à 1945 »), 47-67.
- 2012. « *La Science la robe au vent*. Le Congrès international des orientalistes et la disciplinarisation des études orientales », Actes du colloque SHESL-HTL, Paris, 29-30 janvier 2010, in J.-L. Chiss, D. Candel, J. Léon, D. Savatovsky (éds), *Dossiers HEL* 5, [supplément électronique à la revue *Histoire Épistémologie Langage*].
- Rapport de la commission de transcription*. 1894. X<sup>e</sup> Congrès international des orientalistes, Session de Genève.
- Saussure, Ferdinand de, 1996. *Premier cours de linguistique générale (1907), d'après les cahiers d'Albert Riedlinger*, E. Komatsu (éd.), Oxford/New York, Pergamon Press.
- 1997. *Deuxième cours de linguistique générale (1908-1909), d'après les cahiers d'Albert Riedlinger et Charles Patois*, E. Komatsu (éd.), Oxford/New York, Pergamon Press.
- 1964. « Lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet [4 janvier 1894] », éd. par E. Benveniste, *Cahiers Ferdinand de Saussure* 21, 93-130.
- 2002. *Écrits de linguistique générale*, éd. par R. Engler et S. Bouquet, Paris, Gallimard.
- Savatovsky, Dan, 2003-2004. « Comment faire école ? Saussure à Paris, II », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 56, 311-329.
- Sechehaye, Albert, 1927. « L'école genevoise de linguistique générale », *Indogermanische Forschungen. Zeitschrift für Indogermanistik und allgemeine Sprachwissenschaft* 44, 216-241.
- Villani, Paola, 1990. « Documenti saussuriani a Lipsia e Berlino », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 44, 3-33.